

PISTE ÉQUESTRE 2

PISTE DU BANIAN

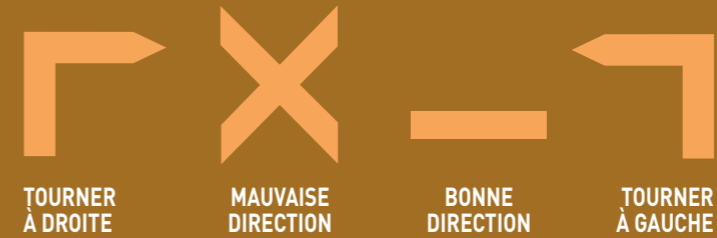
- DISTANCE : 6,8 Km
- DURÉE : 1h40
- DIFFICULTÉ : FACILE

Une piste de niveau « facile » qui vous fera traverser sur votre monture les plaines aux longues herbes dorées, typiques de la région, pour vous amener jusqu'à l'ombre d'un des majestueux banians centenaires du Domaine de Déva.



0 250 500 1000 m

BALISAGE PISTES ÉQUESTRES



TOURNER À DROITE

MAUVAISE DIRECTION

BONNE DIRECTION

TOURNER À GAUCHE

En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 18.

SIGNALISATION



MERCI D'EMPRUNTER EXCLUSIVEMENT LES SENTIERS BALISÉS AFIN DE RESPECTER LA FORÊT SÈCHE !

RÈGLES DE COURTOISIE



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Domaine de Déva est géré par la SEM Mwe Ara
Tél. 46 57 56 - 46 23 57 - 46 22 28

POSTE DE GARDE : 41 20 17 • 7j/7 - 24H/24

NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS

15 SAMU • 16 Secours en mer
17 Gendarmerie • 18 Pompiers

ATTITUDE À ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, gardez votre calme. Veillez à protéger et à mettre en sécurité votre groupe et la victime. Alertez les secours en prenant soin d'estimer la situation et de décrire les lieux aux équipes d'intervention. Pratiquez les gestes de premier secours si vous êtes en mesure de le faire. En cas de secours hélicoptéré, faites en sorte de vous rendre visible et obéissez aux consignes de sécurité qui vous seront expliquées sur la Drop Zone.



L'accès aux pistes se fait librement et sans surveillance. Les pratiquants y évoluent sous leur propre responsabilité ou sous celle de leur tuteur légal, pour les mineurs. Ils doivent avoir un équipement (vélo et protection pilote) adéquat, et s'assurer que les différentes pistes correspondent bien à leur niveau de pratique.

LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE.